

AVIS PUBLIC



REPORT DE LA SÉANCE D'ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

L'AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

La Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs a tenu en novembre 2016 une consultation publique sur l'aménagement des bâtiments dans une perspective de développement durable sur le territoire de la Ville de Montréal.

Considérant le nombre important de mémoires et d'opinions reçus ainsi que leur qualité, la Commission souhaite prendre le temps nécessaire pour analyser attentivement l'ensemble des propositions soumises par les participants avant de formuler ses recommandations. Par conséquent, la séance publique du **13 décembre 2016 à 19 h** prévue pour l'adoption des recommandations **est annulée**. Veuillez prendre note qu'une nouvelle date pour l'adoption des recommandations sera annoncée ultérieurement.

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
[@Comm_MTL](#)

DATE DE PARUTION: LE 6 DÉCEMBRE 2016, LE DEVOIR